

Charte d'utilisation de l'intelligence artificielle

VERSION	EN VIGUEUR DEPUIS LE	PORTÉE
1.1	4 juillet 2026	Accepté par chaque utilisateur

Empreinte SHA-256 du texte au moment de sa publication

65527da9a664d7c527d0bc023f7b434be71839dd39b574ee1885114b61f6738f

Elle se vérifie sur la version texte du document, publiée sur metaventus.com/contrats-et-rgpd — ni sur ce PDF, ni sur la page web, dont la mise en forme modifie les octets.

Version 1.0 — applicable à compter de sa publication.

1. Objet

La présente charte encadre l'utilisation des fonctionnalités d'intelligence artificielle de la plateforme Metaventus (« Fonctionnalités IA »), éditée par VENTUS (cf. CGU). Elle complète les CGU et les CGS.

2. Fonctionnalités concernées

Les Fonctionnalités IA incluent notamment : l'assistant Metaventus (« Brain »), la génération et l'amélioration de contenus (emails, publications, réponses), l'enrichissement et la déduction de champs, les réponses automatiques (chatbot, commentaires), l'analyse et la synthèse de données, ainsi que les modes d'exécution autonome de tâches lorsque Vous les activez.

3. Modèles et fournisseurs

Les Fonctionnalités IA s'appuient sur des modèles fournis par des prestataires tiers, notamment **OpenAI** et **Mistral AI**, ainsi que sur des traitements développés par Metaventus. Les données strictement nécessaires à l'exécution d'une requête (« Données d'Entrée ») sont transmises à ces fournisseurs dans le cadre de garanties contractuelles appropriées. **Metaventus n'utilise pas vos données pour entraîner de modèles d'IA généralistes.**

4. Données d'entrée et de sortie

Vous êtes responsable des Données d'Entrée que Vous soumettez et de l'usage des contenus générés (« Données de Sortie »). Vous vous engagez à ne pas soumettre de catégories particulières de données au sens de l'article 9 du RGPD, ni d'informations que Vous n'êtes pas autorisé à partager.

Les Données de Sortie peuvent comporter des erreurs, des approximations ou des similitudes avec des contenus générés pour d'autres utilisateurs ; elles ne constituent ni un conseil juridique, ni comptable, ni médical.

5. Supervision humaine

Les Fonctionnalités IA sont des outils d'assistance : **une revue humaine est requise avant toute utilisation à effet significatif** (envoi d'une campagne, réponse à un client, publication, décision commerciale). Lorsque Vous activez un mode d'exécution autonome, Vous en définissez le périmètre et demeurez responsable des actions réalisées dans ce cadre ; Vous pouvez l'interrompre à tout moment.

6. Positionnement réglementaire

Les Fonctionnalités IA de Metaventus sont conçues pour des cas d'usage à **risque minimal ou limité** au sens du Règlement européen sur l'intelligence artificielle (RIA / « AI Act »). Metaventus ne fournit pas, via la Plateforme, de système d'IA à haut risque et n'effectue aucune décision entièrement automatisée produisant des effets juridiques sur des personnes sans intervention humaine.

7. Consommation

L'utilisation de certaines Fonctionnalités IA consomme des crédits dans les conditions prévues par les CGS et affichées dans la Plateforme.

8. Évolution

Metaventus peut faire évoluer la liste des fonctionnalités, des modèles et des fournisseurs. Toute évolution substantielle de la présente charte est soumise à nouvelle acceptation via la Plateforme.

9. Langue

La présente charte est rédigée en français. Si une traduction est fournie à titre de convenance, seule la version française fait foi.